

<https://eu.circonscription.ac-normandie.fr/?Formulaires-de-conges-et-autorisations-d-absence>



Formulaire de demande de congé ou autorisation d'absence

- Administratif - Formulaires administratifs -

Date de mise en ligne : mercredi 15 février 2023

Copyright © Circonscription de Eu - Tous droits réservés

Formulaire de demande de congé ou autorisation d'absence

A compter de cette rentrée, **il n'y a plus qu'un formulaire unique** de demande de congé ou d'autorisation d'absence à compléter.

Il vous est demandé de bien vouloir utiliser exclusivement le formulaire annexé pour vos demandes de :

- Congé de maladie/maternité/garde d'enfant,
- Autorisation d'absence,
- Congé pour formation syndicale,
- Autorisation spéciale d'absence pour une réunion d'information syndicale.

A noter :

Les arrêts de travail doivent être fournis **au plus tard 48h00 après leur prescription**.

En ce qui concerne les autorisations d'absence facultatives, pour motif exceptionnel ou convenance personnelle.

La régularité des périodes de vacances tout au long de l'année scolaire et les horaires de travail doivent vous permettre de limiter ces demandes en tenant compte des intérêts de vos élèves. En tout état de cause, il convient de privilégier le hors temps scolaire.

Les demandes doivent nous parvenir, **au plus tard 72h00 ouvrées avant l'absence**.

Toute demande d'absence doit être motivée et accompagnée obligatoirement des pièces justificatives. Si, à titre exceptionnel, celles-ci ne peuvent être jointes lors de la demande, il conviendra qu'elles vous soient transmises **au plus tard 48h00 après l'absence**.